

L'égalité naturelle ou morale est donc fondée sur la constitution de la nature humaine commune à tous les hommes. Elle est donc éternelle, subsistante, & inébranlable de la même manière.
Puisque la nature humaine se trouve la même dans tous les hommes, il est clair que selon le droit naturel, chacun doit estimer & traiter les autres comme autant d'égaux, qui sont naturellement égaux, c'est-à-dire qui sont hommes aussi bien que lui.

Avec L'Incorruptible *Les conférences de l'ARBR*

Jeudi 17 septembre - 18 h30

**Espace Saint-Éloi
Place du rivage
ARRAS**

par Élise Meyer

**Docteure en histoire contemporaine
Université de Rennes II.**



*La mémoire de la bataille de
Valmy de 1792 à nos jours.*



Pour suivre en visio conférence
Participer à la réunion Zoom
Rendez-vous sur notre site pour trouver
le lien
www.amis-robesspierre.org

Entrée gratuite

Robespierre

